Feux de route	Equipement électriqueAvertisseurFeux de posi = A (E) (facultatif)	optique	INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION Genre Remorque pour engins de sport Marque & type HEINEMANN BA 35
Essuie-glace Feux arrières R Feux stop R Eclair. plaque contr. 9 Rétroviseur Indic. direction clign.	= R (E) (facultatif)  - S1 (E) Catadioptres - S1 (E)  comb.ou séparé Plaqu Indic	[AV= I (E) [C = I (E) [AR= III (E) e forme haute/oblongue vitesse	Homologation n° CH 9380 03  Forme de la carr. remorque à bateaux  Places ass.: Total (avant)  Poids à vide Sel.bull. Carburant  Pesage
Avert. clignLampes de travail			

Lieu et date de l'expertise Zurich, 13.2.73 La commission d'expertise